



Janvier 2018

Perspectives de marchés pour 2018

Chers Clients, Chers amis,

L'année 2017 vient de s'achever. Moins volatile que l'année précédente, cette année s'est caractérisée par ce que l'on pourrait qualifier de courbe en « dos de chameau » avec un premier sommet en mai-juin puis un second en fin d'année.

Vos portefeuilles, diversifiés entre fonds en euros et unités de compte, affichent globalement une très belle performance 2017.

Les principaux fonds en euros sélectionnés par Certus-Finances ont été valorisés dans une fourchette allant de 1,82% à 3% nets cette année.

2018 pointe son nez sur des bases plutôt enthousiasmantes s'agissant des indicateurs économiques avancés et de l'évolution des marchés financiers (le CAC 40 clôture ce mois de janvier sur une hausse de plus de 3% après une année 2017 à près de 10% de hausse).

Il nous faudra, cette année encore et dans une perspective de performances à moyen et long terme, nous appuyer sur la part allouée aux unités de compte (fonds diversifiés et flexibles, fonds thématiques, fonds actions, fonds immobiliers et SCPI) pour espérer une sur-performance des portefeuilles.

Néanmoins, nous pensons que cette année pourrait être, d'un point de vue macro-économique, assez chahutée et identifions deux risques d'inflexions des marchés au cours de 2018 par rapport au niveau actuel :

- Un premier fléchissement pourrait avoir lieu à court terme dans le cadre d'une consolidation, d'une prise de conscience d'un risque sur certains actifs ou encore face aux tensions géo-politiques qui pourraient s'amplifier dans certaines zones géographiques (Corée du Nord, Arabie Saoudite, Egypte, Russie ...).

- Un second risque, peut-être plus accentué mais à une échéance plus longue, porte sur le retour possible de l'inflation. Ce scénario n'est sans doute pas suffisamment pris en compte par le marché qui reste pour l'heure très (trop?) optimiste. Plusieurs remontées des taux à l'initiative des banques centrales (US puis Européenne) sont attendues et pourraient fragiliser les marchés actions et obligataires.

En conséquence,

- à moyen ou long terme (échéance supérieure à 2 ans) nous restons totalement confiants sur les stratégies d'allocations comprenant une part de fonds en euros, une part de fonds flexibles prudents et une part de fonds dynamiques en actions,
- pour l'épargne que vous destinez à une sortie ou à un objectif de court terme (moins de deux ans) nous privilégions une sécurisation vers des actifs tels les fonds euro, les fonds à indice de risque faible ou éventuellement les fonds flexibles immobiliers.

En matière de fiscalité et de gestion civile du patrimoine, les échéances prévues en 2018 : Loi de finances, nouvelle fiscalité des placements, Prélèvement Forfaitaire Unique, remplacement de l'ISF par l'IFI, prélèvement à la source applicable dès le 1^{er} janvier prochain, ... devraient continuer à apporter à nos échanges et à nos conseils consistance et utilité.

Céline Martone, Marie Nevière, Lison Lapouge et moi même, nous tenons à votre entière disposition pour toute optimisation, conseil et arbitrage qui permettront la réalisation de vos objectifs patrimoniaux pour cette année 2018.

Excellente Année à vous

Jean-François MAURICE

Le 30 janvier 2018

